DOCUMENT 17C.2 TRAVAILLER AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DES SURVIVANTS

Étude de cas :

Maria est une survivante de VBG de 22 ans. Maria présente une déficience intellectuelle, ainsi qu'une déficience physique. Maria a déclaré qu'elle voulait que sa mère soit impliquée tout au long du processus de gestion des cas, et a donné sa permission pour que celle-ci participe à toutes les séances de gestion des cas. Récemment, Maria a subi de nouvelles maltraitances de la part de son agresseur. La mère de Maria veut vraiment qu'elle le signale à la police locale. Toutefois, Maria semble avoir du mal à comprendre le processus consistant à effectuer un signalement à la police et les conséquences éventuelles que cela pourrait avoir. Par ailleurs, Maria déclare « Je ne veux pas qu'il ait de problèmes ! » lorsqu'elle parle de l'agresseur, et dit craindre l'implication de la police et du système judiciaire.

**Questions** :

Serait-ce dans le meilleur intérêt de Maria de demander l’intervention de la police ?

Quelles sont les préoccupations éventuelles en matière de santé en cas de signalement ?

Quelles sont les préoccupations éventuelles en matière de santé si AUCUN signalement n'est effectué ?

Le fait d'effectuer un signalement reflète-t-il ce que veut Maria ou ce dont elle a besoin ?

Le fait d'effectuer un signalement favorisera-t-il la guérison, la sécurité et l'autonomisation de Maria ?

Quelles stratégies adopteriez-vous dans le cadre de votre travail avec les personnes responsables de survivants dans cette situation pour faire passer les intérêts de Maria au premier plan, tout en répondant également aux préoccupations de ses parents ?